



Convention sur la  
diversité biologique

ANNÉE INTERNATIONALE  
DES FORÊTS • 2011



Réf. : SCBD/STTM/JM/TC/JSt/75541

8 avril 2011

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

### Nominations pour

**La consultation et l'atelier régionaux de renforcement des capacités pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la réduction d'émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD-plus<sup>2</sup>) y compris sur les garanties de biodiversités appropriées**

**5 – 8 juillet 2011**

**Lieu: Quito, Équateur**

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer qu'une consultation et un atelier régionaux de renforcement des capacités sur les aspects REDD-plus et la biodiversité au sein des communautés autochtones et locales, y compris sur les garanties appropriées, se tiendra à Quito, en Équateur, du 5 au 8 juillet 2011. Cet atelier est convoqué par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en collaboration avec le Ministre de l'Environnement de la République de l'Équateur, et avec le généreux soutien financier du gouvernement du Japon et du programme UN-REDD<sup>3</sup>.

À sa dixième réunion, la Conférence des Parties à la CDB, dans la décision X/33, a prié le Secrétaire exécutif, concernant REDD-plus, de « Fournir des conseils, pour approbation par la Conférence des Parties à sa onzième réunion, notamment sur l'application des mesures de

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

<sup>2</sup>: En référence à la décision 1/CP.16 de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), REDD-plus consiste à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement. Les acronymes REDD et REDD-plus sont utilisés pour plus de commodité seulement, sans aucune tentative de d'influencer les négociations en cours ou à venir en vertu de la CCNUCC.

<sup>3</sup> Programme collaborative des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement

Aux Points focaux nationaux de la Convention, Amérique latine et Caraïbes

cc: Points focaux nationaux de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); Organisations des communautés autochtones et locales, Membres du Partenariat de collaboration sur les forêts; Autres organismes pertinents; Points focaux de l'Organe subsidiaire SBSTTA, Points focaux CHM; Points focaux du PTAP



PNUE

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5

*protection pertinentes de la diversité biologique, sans écarter toute future décision prise par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en se fondant sur les consultations efficaces avec les Parties et leurs points de vue, et avec la participation des communautés autochtones et locales, afin que les mesures prises soient conformes aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique, évitent les conséquences négatives et améliorent les bienfaits pour la diversité biologique. »*

Dans la même décision, COP 10 a aussi prié le Secrétaire exécutif de « *Dans le cadre de consultations effectives menées auprès des Parties et en s'appuyant sur leurs points de vue, d'identifier, en collaboration avec le Partenariat de coopération sur les forêts, des indicateurs éventuels permettant d'évaluer la contribution d'une réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, dans la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique, et évaluer les mécanismes possibles pour assurer le suivi des conséquences de ces approches fondées sur les écosystèmes et autres approches d'atténuation des changements climatiques sur la diversité biologique, sans écarter toute future décision de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et faire état des progrès accomplis à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques lors d'une réunion précédant la onzième réunion de la Conférence des Parties. »*

COP 10 a aussi prié le Secrétaire exécutif de « *Convoquer, sous réserve de la disponibilité des ressources financières, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un atelier d'experts, avec la participation pleine et effective des experts des pays en développement sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement, en vue de renforcer la coordination des efforts de renforcement des capacités sur les questions liées à la biodiversité et la séquestration du carbone basée sur l'écosystème et la conservation des stocks de carbone forestiers. »*

Le but de l'atelier, en vertu de la décision X/33 de la Conférence des Parties à la CDB, est de consulter efficacement les Parties sur l'élaboration de conseils sur les garanties appropriées pour la biodiversité, afin que les mesures REDD-plus soient compatibles avec les objectifs de la CDB et afin d'éviter les incidences négatives et ainsi accroître les bénéfices pour la biodiversité. Les autres objectifs de l'atelier sont d'identifier des indicateurs permettant d'évaluer la contribution de REDD-plus à la réalisation des objectifs de la CDB, et d'évaluer les mécanismes potentiels de surveillance des impacts sur la biodiversité de ces écosystèmes et d'autres approches basées sur les écosystèmes pour l'atténuation des changements climatiques. L'atelier vise également à renforcer la coordination des efforts de renforcement des capacités sur les questions liées à la biodiversité et la séquestration du carbone basée sur les écosystèmes et la conservation des stocks de carbone forestier.

L'atelier est le troisième d'une série de quatre ateliers d'experts sur les aspects de la biodiversité de la REDD-plus, des ateliers suivants qui se sont tenus à Nairobi, Kenya, 20-23 septembre 2010, et à Singapour, 15-18 mars 2011, respectivement. Le quatrième atelier de la série aura lieu en Afrique du Sud plus tard cette année (dates à déterminer).

Pour s'assurer que les objectifs de l'atelier soient atteints, et pour renforcer les capacités et faciliter la coordination entre les points focaux nationaux pour la CDB et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), il me fait plaisir de vous inviter à désigner deux experts nationaux désignés à participer à cet atelier. En présentant leurs

candidatures, veuillez noter que l'un des experts désignés devra être impliqué dans la mise en œuvre au niveau national du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière (VI/22 décisions, IX / 5, et X/36), et/ou dans le développement et la mise en œuvre des Stratégies nationales et plans d'action nationaux (NBSAP). Le deuxième expert désigné devra être directement impliqué dans la préparation ou la mise en œuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques au niveau national, et/ou dans des activités d'adaptation liées aux écosystèmes forestiers dans le cadre de la CCNUCC.

Les experts désignés devront être en mesure de préparer et de présenter un seul bref rapport national sur les défis et les opportunités liés à la biodiversité des forêts et aux changements climatiques, y compris les aspects liés à la biodiversité des activités pilotes et de démonstration sur REDD-plus dans leur pays.

Les ressources disponibles permettent au Secrétariat d'offrir un soutien financier pour couvrir les frais de voyage et de participation pour un certain nombre de participants de pays en développement. En outre, un certain nombre de représentants d'organismes des communautés autochtones et locales seront parrainés. Les participants admissibles à cette aide financière verront leur frais de transport aérien, d'hébergement, de repas et de frais accessoires couverts. La sélection des participants parrainés sera faite sur la base de l'expertise et des compétences linguistiques, ainsi que de la répartition géographique équitable et l'équilibre des sexes. La priorité sera donnée aux experts désignés impliqués dans la mise en œuvre de la CDB au niveau national.

Une excursion facultative sera offerte le dernier jour de l'atelier. Le coût de l'excursion sera couvert pour les participants parrainés.

J'apprécierais recevoir les noms et les coordonnées de vos experts désignés, accompagnés d'un bref résumé de leurs domaines d'expertise, dans les plus brefs délais, **mais au plus tard le 18 mai 2011**, par télécopieur au +1 (514) 288-6588, ou numérisée et jointe à un courriel adressé au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int).

En l'attente de vos suggestions et réponses,

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire exécutif

**Pièce jointe**

**LA CONSULTATION ET L'ATELIER RÉGIONAUX DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS  
ET POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES SUR LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS  
DUES À LA DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LES PAYS EN  
DÉVELOPPEMENT (REDD-PLUS<sup>4</sup>), Y COMPRIS SUR LES GARANTIES DE BIODIVERSITÉS  
APPROPRIÉES**

**5 – 8 juillet 2011**

**Lieu: Quito, Équateur**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

*Un formulaire par expert nominé*

*[veuillez soumettre en tant que document Word]*

**Date limite de soumission: 18 mai 2011**

Référence: SCBD/STTM/JM/TC/JSt/75541

Retournez au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) ou par télécopieur au: +1 514 288 6588

Numéro de téléphone à joindre en cas de questions: +1 (514) 288 2220

Nom : \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Organisation: \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopieur: \_\_\_\_\_

Adresse électronique: \_\_\_\_\_

**Veuillez joindre une brève description de vos domaines d'expertise, incluant les compétences linguistiques, ou un curriculum vitae récent (cv).**

\_\_\_\_\_